

Rapport de la Chambre régionale des comptes

Une situation financière saine et bien gérée pour la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Jeudi 25 septembre 2025

La Chambre régionale des comptes (CRC) de Normandie a récemment procédé à l'examen de la gestion de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Ce contrôle a porté sur les quatre dernières années (2020 à 2024) et vise à vérifier la bonne gestion des finances publiques locales : niveau d'endettement, volume d'investissement, maîtrise des dépenses... et d'alerter, si nécessaire, sur d'éventuels risques ou dérives.

Qui est la Cour des comptes ?

La Cour des comptes et ses chambres régionales sont des juridictions financières indépendantes. Elles contrôlent la régularité, la qualité et l'efficacité de la gestion des finances publiques. Leurs travaux portent sur les collectivités locales, les établissements publics et l'ensemble des acteurs bénéficiant de fonds publics. Les rapports qu'elles produisent sont rendus publics.

Une situation financière solide et maîtrisée

La CRC n'émet aucune remarque de fond sur la gestion financière de l'Agglomération. Elle souligne au contraire une situation saine, des marges de manœuvre préservées, une capacité d'investissement solide et un niveau d'endettement maîtrisé. Grâce à des recettes fiscales dynamiques, l'Agglomération Seine-Eure a pu faire face à la crise de l'énergie et dégager une bonne capacité d'autofinancement. Cela lui permet de financer de nombreux investissements, sans avoir recours massivement à l'emprunt.

Des points forts soulignés par la CRC

Parmi les éléments positifs relevés :

- Une **gestion rigoureuse du service déchets**, avec une stratégie claire et une convergence réussie des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Depuis la fusion de 2019, l'Agglomération a su harmoniser ses pratiques sur l'ensemble du territoire, en reprenant la main sur les services auparavant gérés par des syndicats et en unifiant les modes de collecte, de traitement et le taux de la taxe.
- Une **maîtrise des coûts** dans les équipements gérés en délégation de service public, à l'image du centre aquatique CASEO.

Des marges de progression identifiées et déjà engagées

Si le rapport confirme la solidité de la gestion de l'Agglomération, il pointe également quelques axes d'amélioration, que les services ont d'ores et déjà commencé à mettre en œuvre. À titre d'exemple, la présentation du ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) a été revue pour en renforcer le contenu, la clarté et la compréhension. Ce travail d'ajustement s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration des pratiques, dans un esprit de transparence et d'efficacité de l'action publique.

Un regard extérieur utile et constructif

Le contrôle de la CRC est un exercice régulier, toujours utile, car il offre une vision neutre et factuelle de la gestion passée. Il permet d'identifier des marges de progression, d'éclairer les évolutions réglementaires et de renforcer la transparence. Plusieurs recommandations formulées au cours de ce contrôle ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

Un processus de contrôle étalé sur plusieurs mois

Le contrôle a débuté le 1^{er} juillet 2024, avec une réunion de lancement, suivie de l'envoi de questionnaires et d'entretiens avec la présidence et les services. Un **entretien de fin de contrôle** s'est tenu le 14 octobre 2024, puis un **rappor provisoire** a été transmis le 18 décembre 2024, permettant à l'Agglomération d'y répondre. Le **rappor définitif**, reçu au printemps 2025, a été présenté par le président en conseil communautaire. Il a été communiqué au préalable aux élus et est désormais accessible au public.

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias

02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



www.agglo-seine-eure.fr

Suivez-nous sur
et sur notre appli « Seine-Eure avec vous »

seine
eure
agglo